

FABRIQUER LA VILLE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Apprendre à faire la ville ensemble,
un atout métropolitain

RÉSUMÉ > *L'agglomération rennaise cultive une longue tradition de formation à l'urbanisme et à l'aménagement. Acteurs universitaires, écoles professionnelles, cursus spécialisés : autant de dynamiques qui se retrouvent depuis trois ans au sein de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes (IAUR). Alors que se tiennent à Rennes début juin les rencontres internationales de l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU), il est intéressant de revenir sur cette démarche originale.*



TEXTE > **CATHERINE GUY**



CATHERINE GUY, chercheur associée au laboratoire ESO (UMR CNRS 6590), est présidente de l'IAUR et membre du comité de rédaction de *Place Publique* Rennes.

Qui fabrique la ville ? La ville d'hier, celle que l'on doit sans cesse réinterroger, réaménager, adapter, aux évolutions des modes de déplacement, à la transition énergétique, à la complexité de la vie sociale... Et la ville de demain, celle qui émerge sur les friches ou les terrains agricoles, et qui se déploie autour des pôles d'activités et des grands axes de desserte. À quelles mains confier cette tâche aussi motivante que lourde, puisqu'elle engage la vie de milliers d'habitants ?

À partir de la Révolution française, les architectes se sont formés dans des écoles qui se sont progressivement affranchies des écoles des Beaux-Arts. Ils ont constitué un corps professionnel remarquable, responsable à la fois de grands équipements tels les gares, les musées ou les universités, et de bâtiments plus modestes, comme les écoles primaires ou les premiers immeubles d'habitat social. Simultanément, les ingénieurs des Ponts et chaussées ont développé leurs compétences dans le domaine des réseaux et ont assaini et rationalisé l'organisation



urbaine. Le geste architectural visible et le génie urbain invisible se sont ainsi conjugués pour configurer nos villes historiques.

Le changement d'échelle de l'essor démographique et urbain après 1945 a bouleversé ce partage des tâches. Les innovations techniques – l'automobile –, économiques – l'industrialisation – et sociales – l'exode rural et la scolarisation des filles – ont conduit une part croissante de la population à s'établir en ville et à exiger une modification profonde du système urbain. Cette mutation a concerné la dimension spatiale car elle a fait exploser la maille communale devant l'avancée des agglomérations. Elle a aussi considérablement transformé l'habitat, dans sa typologie, sa taille, son confort, son financement et sa localisation.

Géographie appliquée

Ce sont désormais ces mutations qui vont orienter les besoins en professionnels de la ville. La géographie universitaire change et, sous l'impulsion de chercheurs comme le Rennais Michel Phlipponneau, émerge dans les années cinquante une « géographie appliquée » aux enjeux des territoires. Cette science nouvelle intègre tout d'abord des éléments d'économie, puis de sociologie, de droit et science politique. Elle s'intéresse aux formes spatiales de l'industrialisation, qui se localise dans les zones périphériques des villes, puis étend son champ aux questions d'habitat et d'organisation spatiale des intercommunalités naissantes. Les universités qui comprennent ces enjeux y répondent par des diplômés d'études supérieures spécialisés (DESS, Bac +5). À l'Université Rennes 2, le DESS « Aménagement et collectivités locales¹ » apparaît le premier, en 1991, sous l'impulsion conjointe des départements d'AES (Administration économique et sociale) et de géographie.

Les sociologues suivent avec le diplôme de « Maîtrise d'ouvrage urbaine² » avant que les géographes ne créent ensuite un nouveau master, plus centré sur les « Études urbaines³ ». Ces formations font intervenir des enseignants de Sciences Po Rennes, de Rennes 1 et de l'École nationale supérieure d'architecture de Bretagne (ENSAB). Elles innovent en faisant appel pour leurs équipes pédagogiques à des professionnels dont le rôle sera précieux, tant pour l'orientation des formations que pour la compréhension de l'évolution du marché du travail. Contribution à la formation universitaire qui pré-

figure ce que souhaite faire l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes. D'autant que Rennes 2 n'est pas seule à bouger : à Rennes 1, les enseignants de sciences proposent dès la fin des années soixante-dix une « Maîtrise d'aménagement et de mise en valeur des régions » qui forme les premiers professionnels de l'environnement, alors que ces questions sont encore souterraines.

Le thème du développement économique local est aussi relayé par les économistes de Rennes 1. En résumé, lorsque se profile la décentralisation des années quatre-vingt, le moteur universitaire est déjà allumé et il va fournir l'essentiel des jeunes cadres dont le territoire de l'agglomération a besoin pour projeter son développement. Plus généralement, c'est l'ensemble du Grand ouest qui va bénéficier de cet apport de jeunes diplômés rennais qualifiés sur les questions territoriales.

Ateliers d'urbanisme

Dans le même temps, de nombreux architectes perçoivent ces inflexions dans leur exercice et deviennent peu à peu des architectes urbanistes. Ils poussent en ce sens l'évolution des écoles d'architecture. Au début des années 1990, celle de Rennes voit naître un premier atelier d'urbanisme, anticipant la réforme des études d'architecture de 1996 qui fait obligation aux écoles de s'intéresser à la ville. À partir de cette période, le lien entre l'ENSAB et Rennes 2 s'effectue par un atelier annuel commun aux élèves architectes et aux étudiants de « Maîtrise d'ouvrage urbaine ». Les écoles d'ingénieurs connaissent les mêmes interrogations et commencent à prendre en compte les mutations urbaines. À Rennes, l'Institut national des sciences appliquées (INSA) propose un enseignement d'urbanisme aux élèves ingénieurs de « génie civil » à partir de 1986, qui deviendra la section « génie civil et urbain » en 2009. Là aussi, des ponts se construisent entre les institutions puisqu'un double diplôme d'ingénieur-architecte associe dorénavant les deux établissements.

Ces évolutions sont le résultat du constat fait par les professionnels de l'aménagement : bâtir ne se réduit pas aux seules opérations d'achat de terrain, de viabilisation et de construction. La nécessité d'associer les réflexions en amont – de la planification spatiale à l'opportunité de la décision politique – et en aval – aménagement et réalisation de l'opération – est renforcée par les contraintes réglementaires environnementales et par les réactions des

¹ Devenu « Aménagement et collectivités territoriales » (ACT).

² Devenu « Maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière » (MOUI).

³ Devenu « Aménagement, urbanisme, diagnostic et intervention sur les territoires » (AUDIT).

⁴ Une première version de l'Institut y avait d'ailleurs travaillé à partir de 2010, faisant suite elle-même à l'Association rennaise d'études sociologiques (ARES).



habitants ou riverains concernés. Tout cela nécessite de disposer de professionnels formés à cette conception plus intégrée du processus de fabrication urbaine.

L'IAUR, groupement d'intérêt scientifique

À la lecture de cette rapide histoire, on comprend que, même si l'actuel Institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes (IAUR) ne date que de 2012, les questions auxquelles il répond étaient depuis longtemps en germe⁴.

L'IAUR est un organisme d'enseignement supérieur. Il réunit l'Université Rennes 2, qui a été à l'initiative du projet, Sciences Po Rennes, l'ENSAB et l'INSA. Il s'agit d'un « Groupement d'intérêt scientifique », forme qui se traduit par la fédération des laboratoires de recherche des établissements cités ci-dessus, du moins ceux dont les axes s'articulent aux questions d'aménagement, d'urbanisme et d'architecture. Les décisions prises par l'IAUR relèvent donc uniquement des autorités universitaires et de leurs représentants. Ceci explique que les deux missions premières de l'IAUR soient celles définies pour l'enseignement supérieur, c'est-à-dire la formation et la recherche.

La formation dispensée par les universités et les écoles relève des établissements. Pour faire habilitier ses diplômés au niveau national, chacun en réfère à son ministère de tutelle : les universités sont sous le contrôle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche quand les écoles d'architecture dépendent actuellement du ministère de la Culture. L'INSA doit en outre obtenir l'aval de la Commission nationale du titre d'ingénieur.

Diplômes francophones

Comment dépasser une organisation aussi complexe ? C'est la pédagogie qui spécifie les formations réunies dans l'IAUR, comme celle de la vingtaine d'instituts reconnus par l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU). Cette association fédère et labellise les diplômés francophones de niveau Bac +5 autour de critères comme la pluridisciplinarité des enseignements, la pratique des ateliers, la contribution de professionnels aux activités, la réponse à la demande sociale, les échanges entre formations et les voyages d'études, etc.

Voyage d'études à Chicago. Ici, le pavillon Jay Pritzker, un immense kiosque à musique situé au centre du Millennium Park.

Exposition de photographies Institut franco-américain de Rennes

CHICAGO



Exposition de photographies jusqu'au 28 juin 2014 à l'Institut franco-américain de Rennes.





Workshop 2014 :
"Rennes, Univers- Cité
autrement en 2055".

C'est le propre de ces formations que de préparer à l'exercice professionnel par un engagement pédagogique le plus proche possible de ce qui sera requis dans l'emploi futur. Les établissements commencent désormais à penser ensemble cette approche pédagogique. L'AUR assume cette orientation et il lui a donné une impulsion nouvelle en animant, trois années consécutives, une semaine de workshop qui réunissait des étudiants de tous les établissements sur une commande passée par les élus. Le Collectif national des jeunes urbanistes (CNJU)⁵ qui s'est constitué en France en 2010 pour favoriser l'entrée dans l'emploi des jeunes diplômés valorise dans ses enquêtes ces spécificités pédagogiques et souligne bien l'importance de cette continuité entre la formation et la profession. La mise en place d'une formation en alternance pourrait peut-être parvenir à finaliser mieux encore cet objectif ?

Questions de recherche transversales

La recherche est l'élément fondateur d'un groupe d'intérêt scientifique. Constitué de plusieurs laboratoires universitaires, l'AUR leur a proposé d'organiser des séminaires communs à partir de questions de recherche transversales. Ces axes ont été déterminés à partir de

programmes de recherche déjà engagés, mais aussi à partir des demandes d'acteurs – élus et professionnels. Un premier thème s'est dégagé et a donné lieu en 2012-2013 à trois séminaires sur « la contribution des habitants à la fabrique de la ville ». En 2013-2014, une équipe de chercheurs s'est constituée autour d'une réflexion sur « la transition énergétique ». Trois nouvelles rencontres se sont déroulées, à des échelles d'aménagement différentes : le quartier du Blosne à Rennes, le pays de Fougères et la communauté de communes du Méné dans les Côtes d'Armor. Cette dernière journée s'est avérée particulièrement fructueuse puisque les élèves et professeurs de l'ENSAB y ont décelé la possibilité d'y localiser leur projet de réponse au concours « Solar Decathlon 2016 ». La Team Bretagne qui s'est constituée est candidate pour participer à cette compétition universitaire internationale : le défi proposé à des écoles et universités du monde entier est de concevoir une maison utilisant le soleil comme source d'énergie⁶. Dix critères – le sens de Decathlon – seront retenus pour juger des projets, critères dont les laboratoires de recherche rennais ont la capacité de balayer la plupart des thématiques. À souligner, la localisation du projet à Collinée, emblématique de la question bretonne de la réhabilitation écologique

⁵ Cnju.fr

⁶ www.solarbretagne2016.fr

du bâti et de sa densification dans les centre-bourgs. Cette Team Bretagne très dynamique fédère bien au-delà des acteurs de l'IAUR puisqu'on y trouve aussi des membres de Rennes 1, de l'Université de Bretagne Sud ainsi que le lycée Joliot-Curie de Rennes, et qu'elle a reçu l'appui du conseil régional de Bretagne.

Relations avec les professionnels

En dehors de ces deux missions fondamentales, l'originalité de l'IAUR, repérable dans le paysage national où il est seul dans cette configuration, tient à la relation avec le monde professionnel et avec les acteurs de la décision. Les élus de la métropole rennaise ont soutenu la création de l'IAUR et ils y sont représentés aux côtés des professionnels dans un conseil d'orientation présidé par un architecte. Le thème de la rencontre entre étudiants et professionnels qui se déroule chaque année est déterminé et préparé avec le soutien de ce conseil d'orientation. La diversité des personnes qui le composent compte beaucoup pour la vie de l'IAUR : non seulement parce que c'est un lieu où les croisements peuvent s'effectuer entre les réseaux professionnels thématiques ainsi qu'avec les élus, où les besoins en formation continue peuvent se repérer, mais aussi parce que c'est un moment unique pour faire émerger le potentiel considérable que représentent tous les jeunes qui se forment à Rennes dans les domaines couverts par l'IAUR. Ces étudiants dynamiques et impliqués donnent à l'IAUR la possibilité d'assurer une autre mission, celle de développer des expérimentations sur les territoires. À travers les ateliers étudiants, les stages, les réponses à des commandes, l'IAUR parvient à déceler des orientations importantes dans la fabrique de la ville, que les recherches ou les expérimentations pourront ensuite approfondir. Ainsi, la question de la participation des habitants aux opérations d'urbanisme comme celle des transformations du bâti liées à la transition énergétique ont trouvé matière à se localiser et s'expérimenter dans les territoires où l'IAUR est présent et actif à travers ses étudiants et les chargés de mission qui les pilotent.

Attribut métropolitain

En résumé, l'IAUR est là pour provoquer des rencontres et pour les animer : s'il organise déjà des visites et des conférences pour les étudiants, l'un de ses objectifs serait bien sûr d'être capable d'ouvrir plus largement ces activités à un public plus large de citoyens soucieux d'avoir

plus qu'une information sur les évolutions urbaines. L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes a donc pris sa place dans le paysage des pôles d'enseignement supérieur. Chaque année, environ 150 jeunes sortent diplômés des établissements qu'il fédère. Ses formations sont attractives, sa recherche dynamique et il soutient des expérimentations qui enjambent les limites disciplinaires et institutionnelles. Qui dépassent les frontières nationales grâce à la participation à un réseau universitaire comme celui de l'APERAU qui rassemble le monde académique francophone ; ou grâce à des projets d'ampleur internationale comme le concours « Solar Decathlon », que l'on a présenté. D'où l'on suggère de considérer que l'IAUR constitue un attribut « métropolitain », du point de vue de l'enseignement supérieur comme du point de vue du rayonnement de l'agglomération. C'est en tout cas ce qu'il se propose d'être dans sa configuration originale, celle qui donne un avantage comparatif et une visibilité internationale à l'urbanisme rennais. ■

Urbaniste : les multiples facettes d'une profession pluridisciplinaire



Vingt-deux pièces à conviction : pour défendre la profession d'urbaniste, Jean-Yves Chapuis a convoqué à la barre 22 professionnels qu'il connaît bien pour avoir échangé et travaillé avec chacun d'eux. L'ancien élu à l'urbanisme de la ville de Rennes, désormais consultant en stratégie urbaine, leur a demandé une contribution éclairant l'une des multiples facettes de ce passionnant métier pluridisciplinaire. On y croise des architectes et des urbanistes, bien sûr, mais aussi des paysagistes, des ingénieurs, des sociologues, des développeurs économiques... Comme souvent dans ce genre d'exercice, la diversité des styles affaiblit un peu l'intensité du récit. Mais l'essentiel n'est pas là. L'intérêt du livre réside dans la variété des points de vue qui éclairent à leur manière le sujet de ce dossier de *Place Publique*, consacré à l'art de faire la ville. Jean-Yves Chapuis en est persuadé : « il faut replacer le politique au cœur de la fabrique de la ville » (voir table ronde, pages suivantes). S'il ne délivre pas de recette toute faite, le coordinateur de cet ouvrage atypique milite pour une nouvelle ingénierie urbaine, attentive aux usages et aux personnes.

X. D.

Jean-Yves Chapuis (dir.) *Profession urbaniste*, éditions de l'Aube. 272 pages, 23,10 €.